



Abus de confiance pour achat de bien

Par **Marie odette**, le **14/08/2019** à **23:37**

Bonjour

Mon ex concubin me fait acheter un bien au nom d'une sci (a déjà tout anticipé), bien, financé essentiellement par mes parents et moi même (tableau relevés de compte prouvant virement de nos comptes au notaire)

mais monsieur fait donc mettre ce bien à 50/50 entre lui et moi.... (quasiment aucun investissement de sa part)

aujourd'hui incarcéré pour violences intra familiales (pervers narcissique), je dois « fuir » géographiquement «

il me faut absolument vendre ce bien mais comment faire ??

dissoudre la sci ? Et après ? A-t-il droit à la moitié ? Ou le tableau où est mentionné la provenance exact des fonds peut-il jouer en ma faveur ??

cet homme m'a fait vivre un cauchemar, a abusé de ma confiance , s'il vous plaît dites moi comment faire pour m'en sortir et vendre au plus vite, ne plus avoir aucun lien avec ce personnage

merci !!!!!